



Assemblée générale

Distr. générale
31 mars 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 161 de l'ordre du jour

Financement de l'Opération hybride

Union africaine-Nations Unies au Darfour

Rapport sur l'exécution du budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Résumé

Remplacer le tableau « Ressources humaines : occupation des postes » par le tableau ci-après :

Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés^a</i>	<i>Postes prévus</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	240	240	167	30,4
Contingents	19 315	15 702	11 123	29,2
Police des Nations Unies	3 772	3 304	1 891	42,8
Unités de police constituées	2 660	1 657	574	65,4
Personnel recruté sur le plan international	1 495	1 063	800	24,7
Personnel recruté sur le plan national	3 415	2 417	1 958	19,0
Volontaires des Nations Unies	548	430	267	37,9
Postes de temporaire				
Personnel recruté sur le plan international	59	59	29	50,8
Personnel recruté sur le plan national	40	40	15	62,5
Personnel fourni par des gouvernements	6	6	1	83,3

^a Effectif autorisé le plus élevé.



2. Paragraphe 75

Remplacer le texte actuel *par* ce qui suit :

75. L'économie s'explique par le fait que le nombre moyen de Volontaires des Nations Unies déployés par mois a été inférieur à celui prévu au budget (267 contre 301), après application d'un taux d'abattement pour délais de déploiement de 30 %, le Darfour ayant été désigné zone de sécurité de phase IV.

3. Partie V

Remplacer le texte de cette partie *par* ce qui suit :

88. Par ses résolutions 62/232 B et 63/258 A, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant total de 1 499 710 000 dollars aux fins du fonctionnement de la MINUAD au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et a mis en recouvrement auprès des États Membres un montant total de 1 299 710 000 dollars pour le même exercice. Par sa résolution 63/258 A, l'Assemblée a également autorisé le Secrétaire général, agissant sur avis du Contrôleur, à mettre en recouvrement auprès des États Membres, si besoin était, un montant supplémentaire pouvant atteindre 200 millions de dollars aux fins du fonctionnement de l'Opération pendant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009.

89. En attendant que les comptes de l'exercice 2008/09 soient clôturés et que l'on sache quelle part des crédits ouverts (1 499 710 000 dollars) l'Opération a utilisée, les États Membres n'ont pas été informés des montants supplémentaires qui seraient mis en recouvrement en vertu de l'autorisation donnée au Secrétaire général dans la résolution 63/258 A.

90. Ainsi que l'indique le présent rapport, les dépenses de l'Opération en 2008/09 s'élèvent à 1 491 279 200 dollars, alors que les sommes mises en recouvrement auprès des États Membres aux fins du fonctionnement de l'Opération pour le même exercice se montent à 1 299 710 000 dollars, soit un déficit des contributions mises en recouvrement d'un montant de 191 569 200 dollars. Au 30 juin 2009, il a été inscrit au compte spécial de la MINUAD un montant total de 130 922 300 dollars au titre des autres recettes, se répartissant entre les intérêts créditeurs (19 584 800 dollars), les recettes diverses ou accessoires (28 084 400 dollars) et l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (83 253 100 dollars).

91. Aux fins du financement de la partie du crédit ouvert correspondant aux dépenses effectivement engagées par l'Opération pour 2008/09, l'Assemblée générale est invitée à prendre les décisions suivantes :

a) Réduire de 8 430 800 dollars le crédit qu'elle a ouvert dans sa résolution 62/232 B pour financer le fonctionnement de l'Opération pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, soit 1 499 710 000 dollars, pour le ramener à 1 491 279 200 dollars, montant qui correspond aux dépenses engagées par l'Opération pendant l'exercice;

b) Utiliser le montant des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2009, soit 130 922 300 dollars, correspondant aux intérêts créditeurs (19 584 800 dollars), aux recettes diverses ou accessoires (28 084 400 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (83 253 100 dollars), pour réduire le déficit des contributions mises en recouvrement pour cet exercice;

c) **Mettre en recouvrement le montant de 60 646 900 dollars correspondant à la différence entre le déficit des contributions mises en recouvrement (191 569 200 dollars) et les autres recettes (130 922 300 dollars) de l'exercice clos le 30 juin 2009.**
